

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.101

L'An Deux Mille Cinq, le 29 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 23 SEPTEMBRE 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 23 SEPTEMBRE 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes JOLY, LABEYRIE, MOINET, PELTIER, M. RAYMOND, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par Mme LECOMTE
M. CAU représenté par Mme GRAMMATICO
M. MERLE représenté par Mme JOLY
M. POTENNEC représenté par M. LE GUEUT
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER
Mlle TURPIN représentée par Mme DOUMECQ

ABSENTS-EXCUSES : Mme ISENDICK

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 32

Madame DURAND a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : RENOVATION DE L'ORGUE DU TEMPLE D'AUNIS
MARCHE DE TRAVAUX

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux de rénovation du temple d'Aunis (électricité et peinture intérieure notamment), il a été prévu la rénovation de l'orgue qui présente une usure importante au niveau des tubulures, de l'ensemble des claviers et autres organes annexes.

A cet effet, la société BETHINES LES ORGUES a été sollicitée pour la remise d'une offre de prix concernant le démontage, la remise en état et le remontage de l'instrument.

Le choix de cette entreprise correspond au suivi logique de l'entretien effectué par cette dernière depuis de nombreuses années et de son agrément par la D.R.A.C., compte-tenu de ses compétences pour des interventions à réaliser sur des instruments classés ou à l'intérieur d'édifices classés.

Conformément à l'article 35.III.4 du Code des Marchés Publics, un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise BETHINES LES ORGUES a été présenté et approuvé par la commission d'appel d'offres en date du 1er septembre 2005 pour un montant de 50.830,00 Euros TTC.

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver la procédure et le marché négocié relatif à la rénovation de l'orgue du temple d'Aunis, et d'autoriser Monsieur le MAIRE ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer les pièces nécessaires à son exécution.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le marché négocié relatif à la rénovation de l'orgue du temple d'Aunis,
- VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 1er septembre 2005,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver la procédure et le marché négocié de travaux de rénovation de l'orgue du temple d'Aunis avec l'entreprise BETHINES LES ORGUES pour un montant de 50.830,00 Euros TTC,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché,

- D'imputer la dépense correspondante au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 octobre 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services,**

A. LARRAIN